



Réunion des Présidents de District

Lundi 26 mai 2025

Membres présents :

Mme C. MARIETTE

Mrs D. ROUXELIN - M. JOURDAN - P. LAISNEY – JC. NEEL

Clubs présents :

ES PLAIN – REV. SP ST SAUVERAIS – FC BRETTEVILLE EN SAIRE – AS VALOGNES – AS BRECEY – US ST MARTIN ST JEAN – FC THEREVAL – FC DOMJEAN – US SOURDEVAL – FC SIENNE – AS JULLOUVILLE SARTILLY – US MORTAIN – ES TRELLEY QUETTREVILLE – US ST QUENTIN SUR LE HOMME – EC TESSY MOYON SPORTS – AS BERIGNY CERISY – SCU DOUVE DIVETTE – SM HAYTILLON – US LA GLACERIE – AS MONTAIGU LA BLOUTIERE – AS ST JORES – FC CLAIRES DE VIRE – US PERCY – US COTE DES ISLES – FC 3 RIVIERES – FC AGNEAUX – CONDE SPORTS

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Intervention de M. JOURDAN
3. Projet barèmes de retrait de points
4. Représentant des clubs nationaux
5. Assemblées Générales / Règlement tirage / Obligations (arbitrage)
6. Point sur les clubs
7. Proposition Foot à 8 en D4
8. Échanges

Ouverture de la réunion – D. PACARY

Dominique PACARY président de la commission des présidents accueille les participants et ouvre la réunion. Le président adresse ses félicitations aux clubs qui ont connu diverses réussites en cette saison 2024-25 et présente ses encouragements à ceux pour qui la saison a été plus compliquée.

Intervention du Vice-président – M. JOURDAN

Mickaël Jourdan vice-président du District présente le projet de La Ligue concernant l'acompte des licences, il est assisté à cette occasion en Visioconférence du Trésorier de La Ligue de Normandie, Éric RASTEL et du Président de District de La Manche Stéphane HAMON.

Pour donner suite à de nombreux échanges, une option est retenue : les clubs règlent à la Ligue le réel des licences enregistrées au 20 août, le tout avant le 9 septembre. Un échéancier des sommes dues par les clubs, calculé selon les entrées de paiement de licences des clubs, serait mis en place tous les mois.

Pour que ce système soit mis en place, le club devra obligatoirement être à jour du règlement du dernier relevé de juin 2025 afin d'éviter le blocage d'émission des licences.

Le Trésorier annonce à l'assemblée une augmentation des licences d'un montant de 3 euros pour la saison 2025-2026 quel que soit la catégorie de celle-ci (licence libre, loisir, jeune, dirigeant, etc. ...), les clubs présents souhaiteraient que cette augmentation soit étalée au minimum sur 2 saisons (1,50 euros en 2025-2026 et 1,50 euros en 2026-2027) et que les licences dirigeantes ne soient pas impactées par cette augmentation tarifaire.

Projet barèmes de retrait de points – D. ROUXELIN

Denis ROUXELIN présente, au vu des cartons qui se sont multipliés cette saison, un projet de barèmes de retrait de points. La sanction se ferait au niveau de l'équipe et non du club. S'en suit un vote des représentants des clubs : 14 voix pour le barème à 18 points, 9 voix pour le barème à 20 points et 4 abstentions.

Le barème à 18 points sera proposé lors de l'Assemblée Générale du District et soumis au vote.

Concernant le calendrier 2025-2026, les clubs dans leur ensemble préfèrent que le 1er tour de la Coupe de France soit fixé au 23 août et que la 1ère journée de championnat soit le 7 septembre. La majorité des matchs se jouerait jusqu'à début décembre, les clubs ne souhaitent pas une trop grosse coupure en hiver, et une reprise début février conviendrait à la majorité des clubs.

Représentant clubs nationaux – M. JOURDAN

Mickaël JOURDAN vice-président propose de désigner Alain MAHAUT (US Avranches), en



remplacement de Thibaut DESLANDES (Président démissionnaire du FC St Lô Manche) afin de représenter les clubs Nationaux. L'ensemble des clubs approuvent à l'unanimité.

Denis ROUXELIN aborde les questions réglementaires relatives aux arrêtés municipaux en Ligue et en District. Bien que la situation ne soit pas préoccupante, il insiste sur la nécessité de rester vigilant pour garantir la fin des compétitions dans les délais prévus. Le principe de la date butoir a été repoussé en raison des arrêtés pris par le District de Football de la Manche en début d'année 2025. Il souligne, sous couvert des Présidents R. FERET et S. HAMON, que les Districts prennent, dans la mesure du possible, des décisions communes avec la LFN pour assurer une cohérence et une équité dans les calendriers.

Assemblées Générales – Règlement tirage Coupes départementales – Obligations des clubs (arbitrage)

Un rappel est fait aux clubs concernant les dates des Assemblées Générales :

- ✚ AG Ligue de Normandie le 12/06 à Caen
- ✚ AG District de la Manche le 26/06 à La Meauffe

Il est demandé aux clubs de penser à donner son pouvoir en cas d'absence.

Une proposition d'aménagement concernant le règlement des tirages pour les coupes départementales est retenue : le premier club tiré au sort sera définitivement le club recevant et le second club tiré au sort sera par défaut, le club se déplaçant. Les clubs sont favorables à cette proposition (18 clubs pour, 2 contre et 7 abstentions).

Nous sommes toujours dans une situation de statu quo concernant les obligations des clubs en ce qui concerne l'arbitrage (compétence fédérale), les clubs souhaitent que les arbitres auxiliaires, les assistants bénévoles, les observateurs et les délégués soient comptabilisés, faisant partie intégrante de la famille de l'arbitrage.

La suppression de l'obligation d'équipe Féminines en R3 va être proposée à l'AG de La Ligue de Normandie du 12 juin.

Point sur les clubs

Un point concernant les clubs est effectué :

- Les descentes : (très probablement 2 descentes en D1, 2 descentes en D2 + les 2 moins bons 10e, 2 en D3 + les 2 moins bons 10e).
- Les fusions : Pirou, Lessay et JS de L'Ay, Treilly Quetteville et FC Sienna
- Nouveaux clubs potentiels : US Airel, Académie Saint-Loise



Proposition Foot à 8 en D4

Sur une éventuelle proposition de foot à 8 en D4 pour les garçons, les clubs présents n'y sont pas favorables et trouvent incohérent de promouvoir le foot féminin à 11 si c'est pour revenir à 8 en masculin.

Echanges

Les clubs souhaitent pour une prochaine réunion, l'intervention d'un représentant d'assurance ou du conseiller juridique de La Ligue pour éclairer les présidents sur les risques encourus pendant leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée de la richesse de ses échanges et clôt la réunion.

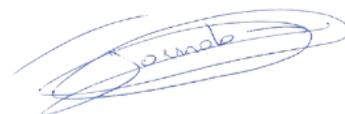
Le Secrétaire de séance

Philippe LAISNEY



Le Président de la commission

Dominique PACARY
P/O Mickaël JOURDAN



PV MIS EN LIGNE LE 26/06/2025

